

REFERENT-E HANDICAP à INNOVAFORMATION

Le référent handicap à INNOVAFORMATION est l'interlocuteur privilégié des apprentis et des stagiaires en situation de handicap qui rencontrent des difficultés de formation, d'insertion professionnelle, de transport et de vie au quotidien. Il apporte aux apprentis et aux stagiaires concernés des réponses personnalisées, adaptées à leurs besoins et à leur situation.

Il coordonne également les acteurs de l'accompagnement de l'apprenti dans son parcours de formation et vers l'emploi.

Le référent handicap est missionné pour intervenir auprès des différents acteurs du parcours de formation de l'apprenti ou du stagiaire. Ainsi, il travaille aussi bien auprès de l'apprenti et de sa famille, qu'auprès de l'équipe pédagogique et administrative. Enfin, il peut intervenir auprès de son employeur, maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise.

LES ACTIONS DU REFERENT HANDICAP

Il favorise :

- L'accueil des candidats (en amont et durant le cursus)
- La sécurisation du parcours de formation des apprentis handicapés (y compris pour les examens)
- Leur orientation
- Leur insertion professionnelle
- Et leur accompagnement sur leur lieu d'emploi (en lien avec leur maître d'apprentissage, l'équipe tutorale, les chargés d'insertion et les conseillers insertion ou maintien CAP Emploi)

Il écoute et dialogue avec les apprentis et stagiaires en situation de handicap afin de les aider à préciser, mettre en œuvre et sécuriser leur projet de formation en vue de leur insertion professionnelle.

Il écoute et dialogue avec l'environnement des personnes handicapées afin de le sensibiliser et de l'amener à contribuer activement au projet de formation et d'insertion professionnelle. L'environnement est défini par : les formateurs, les éducateurs, le maître d'apprentissage, les structures médico-sociales, les structures spécialisées dans les champs du handicap...)

Il repère les incidences propres à chaque situation de handicap en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle. Pour cela, il coordonne l'identification, la mise en œuvre collective et le suivi de solutions d'adaptation, de compensation, d'amélioration des conditions de formation et des solutions de sécurité dans le cadre d'un environnement capacitant et en réponse aux situations invalidantes.

Il prospecte en lien, le cas échéant, avec le chargé de relations employeurs. Il informe et sensibilise les employeurs sur les mesures relatives à l'apprentissage et les conditions spécifiques d'accès à l'emploi des personnes handicapées.

Le référent handicap est joignable au : 04 78 54 69 03- contact@metisports.com